

Fiche FOCUS

Les téléprocédures

Consulter vos services (habilitations)



Table des matières

<u>1. Présentation</u>	<u>3</u>
<u>1.1. Objet de la fiche</u>	<u>3</u>
<u>1.2. À qui s'adresse cette procédure ?</u>	<u>3</u>
<u>1.3. Précision sur le champ de cette procédure</u>	<u>3</u>
<u>1.4. Étapes de la procédure</u>	<u>3</u>
<u>1.5. Pré-requis</u>	<u>3</u>
<u>2. Accéder à votre espace professionnel sur www.impots.gouv.fr</u>	<u>4</u>
<u>3. Consulter vos services (habilitations)</u>	<u>9</u>
<u>3.1 Vision par un Administrateur Titulaire</u>	<u>9</u>
<u>3.2 Vision par un délégué (ayant un rôle d'Acteur)</u>	<u>11</u>
<u>4. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche</u>	<u>12</u>

1. Présentation

1.1. Objet de la fiche

Cette fiche¹ présente l'enchaînement des opérations nécessaires pour consulter ses habilitations.

Les usagers professionnels souhaitant bénéficier des téléprocédures de l'administration fiscale dans leur espace peuvent avoir recours, soit à l'adhésion, soit aux procédés de délégations consenties par un usager habilité pour une entreprise.

Ces différents procédés ne confèrent pas les mêmes droits ; **il existe des rôles différents** :

- le rôle d'**Administrateur Titulaire (AT)** donne tous les droits sur le service pour le compte de l'entreprise : usage du service, modification des comptes bancaires de paiement², désignation de l'Administrateur Suppléant et des acteurs (cf. fiche FOCUS [Demander une adhésion aux services en ligne \(mode expert\)](#)) ;
- le rôle d'**Administrateur Suppléant (AS)**, qui peut relayer l'AT en cas d'absence de celui-ci, donne les mêmes droits que l'AT, bien que restant désigné par lui (cf. fiche FOCUS [Désigner un Administrateur Suppléant](#)) ;
- le rôle d'**Acteur Délégant** permet d'utiliser le service et de désigner des acteurs (cf. fiche FOCUS [Désigner des délégataires et consulter les délégations](#)) ;
- le rôle d'**Acteur** ne permet que l'utilisation du service (cf. fiche FOCUS [Désigner des délégataires et consulter les délégations](#)).



Il est possible qu'un usager ait des rôles différents selon le service, ou selon l'entreprise gérée. Afin de connaître les droits qu'il détient ou non, il lui est nécessaire de pouvoir consulter la liste des services auxquels il est habilité, le rôle et l'état des habilitations détenues.

Ce document présente l'enchaînement des écrans de la procédure de consultation des services (habilitations).

1.2. À qui s'adresse cette procédure ?

Cette procédure s'adresse à tous les usagers professionnels détenteurs d'un espace, quel que soit leur rôle (Administrateur Titulaire, Administrateur Suppléant, Acteur Délégant, Acteur).

1.3. Précision sur le champ de cette procédure

Cette procédure de consultation des services (habilitations) permet à l'utilisateur de vérifier ses habilitations : pour quelle entreprise est-il habilité, pour quelle activité, dans quel état sont ses habilitations (actives, mises en veille ou supprimées) ?

1.4. Étapes de la procédure

La procédure de consultation des habilitations se réalise en deux étapes :

1. **Accéder à votre espace professionnel** sur www.impots.gouv.fr
2. **Consulter vos services (habilitations) via le lien « Gérer mes services »**

1.5. Pré-requis

L'utilisateur doit être détenteur de son propre espace professionnel, créé au préalable sur le site www.impots.gouv.fr > Votre espace professionnel > Créer mon espace professionnel (cf. fiche FOCUS [Créer un espace professionnel expert](#) ou [Créer un espace professionnel simplifié et adhérer aux services](#)).

1 L'ensemble des fiches FOCUS est disponible sur le site www.impots.gouv.fr > Votre espace professionnel > Aide

2 Attention : les comptes bancaires de l'espace professionnel ne sont destinés qu'au paiement des impôts et taxes.

Les comptes bancaires que vous souhaiteriez utiliser pour les remboursements (d'excédents d'impôt sur les sociétés, de crédit d'impôt, de crédit de TVA...) doivent être expressément communiqués au service gestionnaire, lors de la demande de remboursement.

2. Accéder à votre espace professionnel sur www.impots.gouv.fr

La procédure débute par l'accès à la page d'accueil du site www.impots.gouv.fr.

impots.gouv.fr
un site de la Direction générale des Finances publiques

Accueil Particulier Professionnel Partenaire Collectivité International

ex. : Payer en ligne, taxe d'habitation, formulaire déclaration de revenus...

VOUS ÊTES...

Particulier Professionnel Partenaire Collectivité International

➡ Cliquez sur le bouton « Votre espace professionnel »

L'écran ci-dessous vous est ensuite affiché :

impots.gouv.fr
un site de la Direction générale des Finances publiques

Accueil > Authentification Aide

Connexion à mon espace professionnel

Adresse électronique

Mot de passe ?

[Mot de passe oublié](#)

Connexion

Vous pouvez également payer en ligne votre taxe foncière ou votre cotisation foncière des entreprises en utilisant la référence de votre avis

Payer mes impôts locaux

Création de mon espace professionnel

Créer mon espace professionnel

Activation de mon espace / mes services

Activer mon espace / mes services

Direction générale des Finances publiques

Indiquez votre adresse électronique et votre mot de passe, puis cliquez sur le bouton « Connexion »

Quel que soit le mode de connexion, l'écran d'accueil de votre espace s'affiche. Deux écrans sont possibles selon que vous disposez de services sur une seule entreprise ou plusieurs.

Écran 1 : vous disposez de services pour **une seule entreprise** ; il vous est présenté le dossier courant avec les services associés.

The screenshot displays the 'Espace professionnel' interface on the 'impots.gouv.fr' website. At the top, there is a navigation bar with the site logo and an 'AIDE' link. Below this, a dark blue header contains the word 'PROFESSIONNELS' and a secondary navigation menu with buttons for 'GÉRER', 'CONSULTER', 'DÉCLARER', 'PAYER', 'DÉMARCHES', and 'MESSAGERIE'. The main content area is titled 'Espace professionnel' and is divided into several sections:

- User Profile (left):** Mme Lila ROSEMONDE, Abonné : 20101670101919. Links for 'Espace pro.', 'Impots.gouv.fr', and 'Quitter'.
- Messagerie (center):** Links for 'Messagerie', 'Adresse électronique de l'entreprise [+]', and 'En savoir plus'.
- MON ESPACE (center):** A section with three links: 'Gérer mes services' (highlighted with a red arrow), 'Gérer mes comptes bancaires [+]', and 'Gérer mes contrats de prélèvement automatique [+]'.
- MES AUTRES SERVICES (center):** Links for 'Calendrier fiscal' and 'Coordonnées du gestionnaire'.
- DOSSIER COURANT (right):** SIREN 000299001, SARL MARTIN DISTRIBUTION.
- MES SERVICES (right):** A large section with sub-sections: 'Consulter' (Compte fiscal, Avis C.F.E.), 'Déclarer' (Impôt sur les sociétés, Taxe sur les salaires, C.V.A.E., Revenus de capitaux mobiliers, Résultat [+]), 'Payer' (Impôt sur les sociétés, Taxe sur les salaires, C.V.A.E., Revenus de capitaux mobiliers, Prélèvement à la source [+], C.F.E. et autres impôts), and 'Démarches' (Mini-guichet de T.V.A. U.E.).



Cliquez sur le lien « Gérer mes services »

Écran 2 : vous disposez de services pour plusieurs entreprises.

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

DOSSIER GÉRER CONSULTER DÉCLARER PAYER DÉMARCHES MESSAGERIE

Espace professionnel

Mme Lila ROSEMONDE
Abonné : 20101670101919

- Espace pro.
- Impots.gouv.fr
- Quitter

➤ Aide : tous les pas-à-pas

Messagerie
➤ Adresse électronique de l'entreprise [+]
➤ En savoir plus

MES DOSSIERS

- Choisir un dossier
- Voir tous mes dossiers

MON ESPACE

- Gérer mes services
- Gérer mes comptes bancaires [+]
- Gérer mes contrats de prélèvement automatique [+]

MES AUTRES SERVICES

- Calendrier fiscal
- Coordonnées du gestionnaire

MES SERVICES

Consulter

- Compte fiscal
- Avis C.F.E.

Déclarer

- T.V.A.
- Impôt sur les sociétés
- Taxe sur les salaires
- C.V.A.E.
- Revenus de capitaux mobiliers
- Résultat [+]

Payer

- T.V.A.
- Impôt sur les sociétés
- Taxe sur les salaires
- C.V.A.E.
- Revenus de capitaux mobiliers
- Prélèvement à la source [+]
- C.F.E. et autres impôts

Démarches

- Remboursement de T.V.A. U.E.
- Mini-guichet de T.V.A. U.E.

↖ Cliquez sur le lien « Gérer mes services »

Dans tous les cas, après avoir cliqué sur le lien « Gérer mes services », l'écran ci-dessous s'affiche.

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

Abonné:
20101670101919
ROSEMONDE
Lila

PARIS
FRANCE

Quitter

Professionnels

SERVICES EN LIGNE

- Adhérer aux services en ligne
En savoir plus
- Gérer vos substitutions (remplacer le titulaire)
En savoir plus
- Consulter vos services (habilitations)**
En savoir plus

DOSSIERS

- Gérer les comptes bancaires de l'entreprise
En savoir plus
- Modifier l'adresse électronique de l'entreprise
En savoir plus

DROITS D'ACCES

- Gérer vos administrateurs suppléants
En savoir plus
- Gérer ou consulter vos délégations
En savoir plus

INFORMATIONS PERSONNELLES

- Gérer vos coordonnées
En savoir plus
- Gérer votre adresse électronique de connexion / votre mot de passe
En savoir plus



Cliquez sur le lien « Consulter vos services (habilitations) » pour commencer la procédure

3. Consulter vos services (habilitations)

3.1 Vision par un Administrateur Titulaire

The screenshot shows the 'impots.gouv.fr' website interface for a professional user. The user is logged in as 'ROSEMONDE Lila' from 'PARIS FRANCE'. The page title is 'PROFESSIONNELS' and the sub-section is 'Vos habilitations'. A search bar for SIREN is present with a 'Rechercher' button. Below, a table lists the services for which the user has permissions, with a 'Voir les habilitations' link for each row. Red arrows point to the 'Rechercher' button and the first 'Voir les habilitations' link in the table.

Abonné:
20101670101919
ROSEMONDE
Lila

PARIS
FRANCE

Quitter

PROFESSIONNELS

Professionnels

Vos habilitations

La détention d'une habilitation "active" permet d'accéder au service en ligne correspondant.

Liste des services pour lesquels vous détenez des habilitations dans chaque entreprise:

SIREN (ou équivalent): [Rechercher](#)

1 2

Gérer vos habilitations **Habilitations détenues (page 1)**

S.I.R.E.N (ou équivalent)	Service	Action
123456789	Messagerie	Voir les habilitations
123456789	Déclarer TVA	Voir les habilitations
123456789	Payer l'Impôt sur les sociétés	Voir les habilitations
123456789	Payer la Taxe sur les salaires	Voir les habilitations
123456789	Payer TVA	Voir les habilitations
123456789	Payer autres impôts et taxes	Voir les habilitations
123456789	Consulter le Compte fiscal	Voir les habilitations
123456789	Amendes pour inexactitudes PAS	Voir les habilitations
123456789	Remboursement de TVA UE : effectuer une demande	Voir les habilitations
123456789	Remboursement de TVA UE : suivre les demandes	Voir les habilitations
211111111	Consulter le Compte fiscal	Voir les habilitations
211111111	Amendes pour inexactitudes PAS	Voir les habilitations
222222222	Messagerie	Voir les habilitations
222222222	Déclarer TVA	Voir les habilitations
222222222	Payer TVA	Voir les habilitations
333333333	Messagerie	Voir les habilitations
333333333	Payer la Taxe sur les salaires	Voir les habilitations
333333333	Payer autres impôts et taxes	Voir les habilitations
333333333	Consulter le Compte fiscal	Voir les habilitations
333333333	Amendes pour inexactitudes PAS	Voir les habilitations

1 2



Sélectionnez l'habilitation que vous souhaitez consulter :

- soit en saisissant le numéro du SIREN, puis en cliquant sur le bouton « Rechercher »
- soit en sélectionnant le SIREN et le service dans la liste, puis en cliquant sur le lien « Voir les habilitations »

Le détail de l'habilitation s'affiche :

Remarque :


La mise en veille ou la suppression d'une habilitation détenue par un Administrateur Titulaire, se fait uniquement à la demande du représentant légal, par le Service des Impôts des Entreprises (SIE) compétent.

Détail de l'habilitation

 **Détail Habilitations détenues**

S.I.R.E.N (ou équivalent)	Date création	Dernière modification	Votre rôle	Etat
123456789	27/08/2019		Administrateur titulaire	active

Habilitation possédée sur le service Messagerie

 Fermer la fenêtre

 Cliquez sur le bouton « Fermer la fenêtre » pour consulter une autre habilitation

3.2 Vision par un délégataire (ayant un rôle d'Acteur)

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

Abonné:
20101670101919
ROSEMONDE
Lila

PARIS
FRANCE

Quitter

Professionnels

Vos habilitations

La détention d'une habilitation "active" permet d'accéder au service en ligne correspondant.

Liste des services pour lesquels vous détenez des habilitations dans chaque entreprise:

SIREN (ou équivalent): [Rechercher](#)

1 2

Gérer vos habilitations **Habilitations détenues (page 1)**

S.I.R.E.N (ou équivalent)	Service	Action
123456789	Messagerie	Voir les habilitations
123456789	Déclarer TVA	Voir les habilitations
123456789	Payer l'impôt sur les sociétés	Voir les habilitations
123456789	Payer la Taxe sur les salaires	Voir les habilitations
123456789	Payer TVA	Voir les habilitations
123456789	Payer autres impôts et taxes	Voir les habilitations
123456789	Consulter le Compte fiscal	Voir les habilitations
123456789	Amendes pour inexactitudes PAS	Voir les habilitations
123456789	Remboursement de TVA UE : effectuer une demande	Voir les habilitations
123456789	Remboursement de TVA UE : suivre les demandes	Voir les habilitations
211111111	Consulter le Compte fiscal	Voir les habilitations
211111111	Amendes pour inexactitudes PAS	Voir les habilitations
222222222	Messagerie	Voir les habilitations
222222222	Déclarer TVA	Voir les habilitations
222222222	Payer TVA	Voir les habilitations
333333333	Messagerie	Voir les habilitations
333333333	Payer la Taxe sur les salaires	Voir les habilitations
333333333	Payer autres impôts et taxes	Voir les habilitations
333333333	Consulter le Compte fiscal	Voir les habilitations
333333333	Amendes pour inexactitudes PAS	Voir les habilitations

1 2



Sélectionnez l'habilitation que vous souhaitez consulter :

- soit en saisissant le numéro du SIREN, puis en cliquant sur le bouton « Rechercher »
- soit en sélectionnant le SIREN et le service dans la liste, puis en cliquant sur le lien « Voir les habilitations »

Le détail de l'habilitation s'affiche :

Détail de l'habilitation

Détail Habilitations détenues

Activité / Adresse	Date création	Dernière modification	Votre rôle	Etat
Location de terrains et d... PL DE L HOTEL DE VILLE SAINT-MARTIN	28/03/2019	28/03/2019	Acteur	active

Habilitation possédée sur le Service Déclarer TVA

 Fermer la fenêtre

☞ Cliquez sur le bouton « Fermer la fenêtre » pour consulter une autre habilitation

4. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche

Pour tout renseignement supplémentaire, l'assistance aux usagers des téléprocédures est joignable de **8h00 à 19h30** du lundi au vendredi, selon deux canaux :

- ✓ le téléphone via le n° **0 810 006 882** (0,06 € / min + prix d'un appel local) ;
- ✓ le formulaire électronique disponible depuis le site www.impots.gouv.fr > Contact / Accéder > Professionnel > Une assistance aux téléprocédures > En ligne par formuel pour une procédure EFI > Accéder au formuel.